

Nom de l'atelier	ATELIER 5
Lieu	
Techniciens	ANIMATEUR : ERIC FEBVRE (<i>Com. Com. Hautes Vallées de Gascogne</i>) RAPPORTEUR : GAELLE LESER (<i>Com. Com. Monts et Vallées de l'Adour</i>)
Participants :	
POUBLAN Georges, <i>CDC de Garlin</i> BOURBON Christian, <i>GIP Maire de Lascazères</i> TARRIDE Valérie, <i>Office de tourisme de Maubourquet</i> CLAVAUD Dominique, <i>MDPH Clic Nogaro</i> DELAINE Guy, <i>Mairie de Labatut</i> MEYMERIT Frank, <i>GIE LOS D'ACI</i> EUGENE J. Claude, <i>C. Communes Monts & Vallées de l'Adour</i> PENEAU Odile, <i>Pyrène Petite Enfance</i> SOMMESOUS M. Anne, <i>Conseil de Développement</i> DUTOUR Francis, <i>Conseiller Général 65</i>	BOUCHER Gérard, <i>Association Nouvelle Donne</i> DIEUZEIDE Renée, <i>Association</i> NOGUEZ Janine, <i>Groupe Dépêche / Nouvelle République</i> BARRERE J. Jacques, <i>Mouvement Chrétien en Monde Rural</i> TRINQUIER J. Pierre, <i>CEDEPTH</i> TILLOL Dominique, <i>EREF Val d'Adour Gersoix</i> RODRIGUEZ Jean, <i>commission Petite Enfance Conseil de Développement</i>
Compléter l'évaluation	
Actions du Pays	
Environnement, gestion de l'espace : <u>Eau</u> , multiplication des syndicats d'eau potable, le prix de l'eau est élevé (perte de la ressource) : penser à coordonner, voire à mutualiser. Pas encore assez de sensibilisation sur la conservation et la préservation. + économie d'énergie. <u>Urbanisme</u> : difficultés de gestion de l'espace, pour concilier les différents usages (habitat/agriculture/environnement) + règlements.	
Services, cohésion solidarité : Encore un manque de professionnalisation du secteur de l'aide à la personne	
Développement et territoire : La politique d'accueil d'entreprise est restée trop sectorielle, elle n'a pas pris en compte l'environnement socio-économique (logement, formation, services). Pertinence de l'échelon Pays pour le développement économique ? Encore peu de lien avec le milieu agricole.	
Fonctionnement du Pays	
Organisation collective : Les élus ne sont pas encore tous convaincus que le Pays n'est pas simplement un échelon supplémentaire. Manque de coordination entre les politiques des différents échelons territoriaux (département et régions)	
Suivi évaluation : Communication, participation : Les administrés ne connaissent pas et ne reconnaissent pas le travail mené au niveau du Pays. Pour sa mission d'accueil des porteurs de projet, le conseil de développement manque de moyens. Les procédures sont complexes, manque de lisibilité et de visibilité. Réservé aux initiés ?	
Débattre de l'avenir du Pays	
ACTIONS : <ul style="list-style-type: none"> - <u>Eau</u> : Coordination et mutualisation des syndicats. Sensibilisation sur la conservation et la gestion de la ressource. - <u>Urbanisme</u> : Outil pour mieux gérer l'espace type SCOT (eau, agriculture, habitat). - <u>Services</u> : Aider à la professionnalisation du secteur (personnes âgées) - <u>Economie</u> : avoir une approche moins sectorielle et penser aussi l'attractivité du territoire sur les domaines de la formation, du logement et des services. 	
FONCTIONNEMENT :	
Proposer individuellement 3 pistes	

ACTIONS :

Eau :

- Réorganisation, coordination des structures gestionnaires de l'eau
- Sensibilisation à la gestion de l'eau et à l'économie de la ressource

Urbanisme :

- Accompagner les communes pour mettre en place des outils de gestion de l'espace
- Poser le problème de la gestion de l'espace à l'échelle du Pays
- Compléter et utiliser la charte architecturale, paysagère, urbanistique et environnementale
- Mettre en réseau et favoriser la concertation des intervenants en matière d'urbanisme

Energie :

- Sensibilisation aux économies d'énergie

Agriculture :

- Associer et intégrer le milieu agricole aux problèmes de gestion de l'espace et, plus généralement, aux politiques de développement
- Donner les moyens aux agriculteurs de dégager de la plus value (commercialisation, accueil, valorisation)
- Aider l'installation

Services :

- Poursuivre la mise en réseau des acteurs de la petite enfance
- Développer le réseau de téléphonie mobile et d'ADSL

Entreprises :

- Encourager la création d'entreprises sur le Pays (auprès des jeunes)
- Définir quelques zones prioritaires à développer
- Créer un centre ressource pour les entreprises sur le Pays

FONCTIONNEMENT :

Organisation collective :

- Remobilisation des élus au sein des conseils communautaires et municipaux
- Expliquer le rôle des élus au sein du Pays
- Rotation des élus sur les postes importants
- Meilleure coordination entre les sphères politique/participative/ technique

Rôle du Pays :

- Simplifier les procédures d'accès aux financements
- Information ascendante et descendante

Participation :

- donner au conseil de développement les moyens d'être un espace de débat ouvert à tous
-

Choisir ensemble 4 priorités

Action 1 : EAU	<i>Coordination de structures gestionnaires et sensibilisation à l'économie de la ressource</i>
Action 2 : URBANISME	<i>Accompagnement des communes Outils de gestion et de concertation</i>
Fonctionnement 1 : DYNAMIQUE COLLECTIVE	<i>Remobilisation des élus : mener des débats dans les conseils municipaux et communautaires</i>
Fonctionnement 2 : ROLE DU PAYS	<i>Simplification des procédures, information ascendante et descendante</i>